



Parti Communiste Révolutionnaire de France



Paris, le 2 novembre 2016

Chers Camarades,

Au sortir de sa création (fondé le 23 octobre 2016 à Paris), le Parti Communiste Révolutionnaire de France tient à exprimer sa solidarité de classe avec le camarade Loïc, artiste dans la Compagnie « Jolie Môme », dont le procès s'ouvre le 8 décembre 2016.

Comme nous l'avons fait pour les « 8 de Goodyear », condamnés par la justice de classe pour avoir défendu des centaines d'emplois, nous exigeons la relaxe pure et simple de ce militant, dont le seul crime est d'être entré dans les locaux du MEDEF pour faire entendre la voix des intermittents du spectacle et des privés d'emploi, victimes des attaques conjointes du gouvernement Valls-Hollande et du MEDEF.

Depuis que nous rendons compte des luttes de travailleurs dans notre journal *Intervention Communiste*, nous exprimons régulièrement notre soutien à celles que mènent avec courage et créativité les intermittents du spectacle. Ainsi écrivions-nous, en mars 2016 (IC n°133) : «*Les luttes de classe ont permis de gagner, dès 1936, une indemnisation particulière au régime général d'assurance chômage, compte tenu de la situation précaire des intermittents du spectacle. Depuis, le Capital n'a eu de cesse de la remettre en cause. Les attaques de ces mois-ci, dirigées par les monopoles français (avec le MEDEF en pointe alors qu'il ne représente qu'une minorité des sociétés du secteur) sont à replacer dans l'offensive générale de ce début d'année contre les droits des salariés. Le capitalisme profite des négociations actuelles sur le régime général de l'assurance chômage (Unedic). Le gouvernement Hollande-Valls demande 800 millions d'économies à l'Unedic sur le dos des privés d'emploi. Or chaque terrain perdu par une catégorie de travailleurs donne un élan supplémentaire à l'offensive suivante des monopoles, de leur État et gouvernement. Les intermittents l'ont bien compris. Ils mènent la lutte dans le cadre général du combat pour de meilleures indemnités de tous les privés d'emploi et contre la Loi « Travail » qui les précarise. (...) Les intermittents, comme la jeunesse ou les travailleurs les plus avancés, montrent la voie : bloquer l'économie dans la durée, coordonner les luttes pour faire céder le Capital et le gouvernement. Même si le chômage et la précarité sont inhérents au capitalisme, le peuple-travailleur doit gagner ces batailles pour défendre ses droits et acquis. La lutte des intermittents, c'est celle pour les droits de tous les privés d'emploi, c'est aussi celle contre la Loi « Travail ». Tous ensemble, solidarité de classe !* »

Plus que jamais, nous sommes aux côtés des artistes et travailleurs du spectacle, qui, tels que Loïc, se battent avec détermination contre la politique antisociale menée par l'actuel gouvernement.

En tant que Parti Communiste Révolutionnaire, nous ajoutons que cet État restera au service de l'oligarchie financière (dont le MEDEF est un des représentants) tant que perdureront le système capitaliste et ses rapports de classe, fondés sur la propriété privée des moyens de production et d'échange.

Pour donner aux artistes et travailleurs de la culture et du spectacle toute la place qui leur revient, dans une société libérée du joug de l'exploitation, il nous paraît indispensable de poser maintenant la question des perspectives, celles de la lutte généralisée contre le capitalisme et de la construction révolutionnaire d'une nouvelle société, le socialisme-communisme. C'est à cela aussi que nous travaillons, en mettant notre Parti nouvellement créé au service des travailleurs et du mouvement populaire.

Recevez, chers Camarades, nos meilleures salutations militantes et communistes.

Le Comité exécutif du Parti Communiste Révolutionnaire de France